Insee Informations Rapides

22 octobre 2020
N° 2020-268

Indicateurs de climat des affaires et de retournement conjoncturel - octobre 2020

En octobre 2020, le climat des affaires en France et celui de l'emploi se replient, sous l'effet des services en particulier

Le rebond de l'épidémie de Covid-19 pèse sur les perspectives d'activité

Selon les chefs d'entreprise interrogés entre le 28 septembre et le 19 octobre 2020, les perspectives d'activité s'assombrissent par rapport au mois dernier. L'indicateur synthétique du climat des affaires en France se replie de 2 points. À 90, il retrouve son niveau d'août, bien inférieur à sa moyenne de long terme (100). Le recul est marqué dans les services, en particulier dans l'hébergement-restauration, secteur affecté par le renforcement des mesures d'endiguement sanitaire. Le repli est plus modéré dans l'industrie. Dans le commerce de détail, le climat des affaires est stable. Les perspectives d'activité déclarées par les chefs d'entreprises du bâtiment se stabilisent également.

Indicateur du climat des affaires France

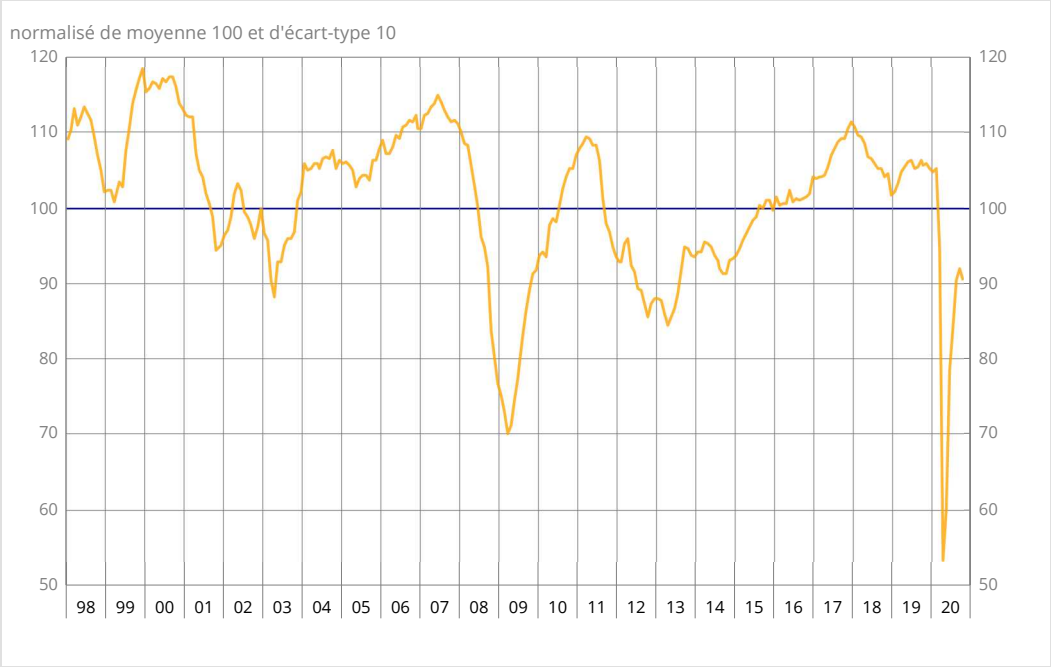

Source : Insee

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

	Juin 20	Juil. 20	Août 20	Sept. 20	Oct. 20
Indicateurs du climat des affaires					
France	**79**	**84**	**90**	**92**	**90**
Industrie	78	82	92	94	93
Bâtiment*	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Services	78	88	93	94	89
Commerce de détail	84	88	93	95	95
Commerce de gros		79		92	
Emploi	**67**	**76**	**88**	**92**	**89**

* c.f. « Pour en savoir plus »

Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

Regain de pessimisme sur l'emploi dans le tertiaire

En octobre 2020, avec le rebond de l'épidémie de Covid-19, le climat de l'emploi se dégrade, interrompant le redressement continu et soutenu observé depuis mai. À 89, il perd trois points par rapport à septembre et reste très en deçà de son niveau d'avant-crise (au-dessus de 105).

Cette dégradation est principalement due à la baisse des soldes d'opinion sur les effectifs prévus dans les secteurs tertiaires (services et commerce de détail), en particulier dans les services hors intérim.

Indicateur du climat de l'emploi France

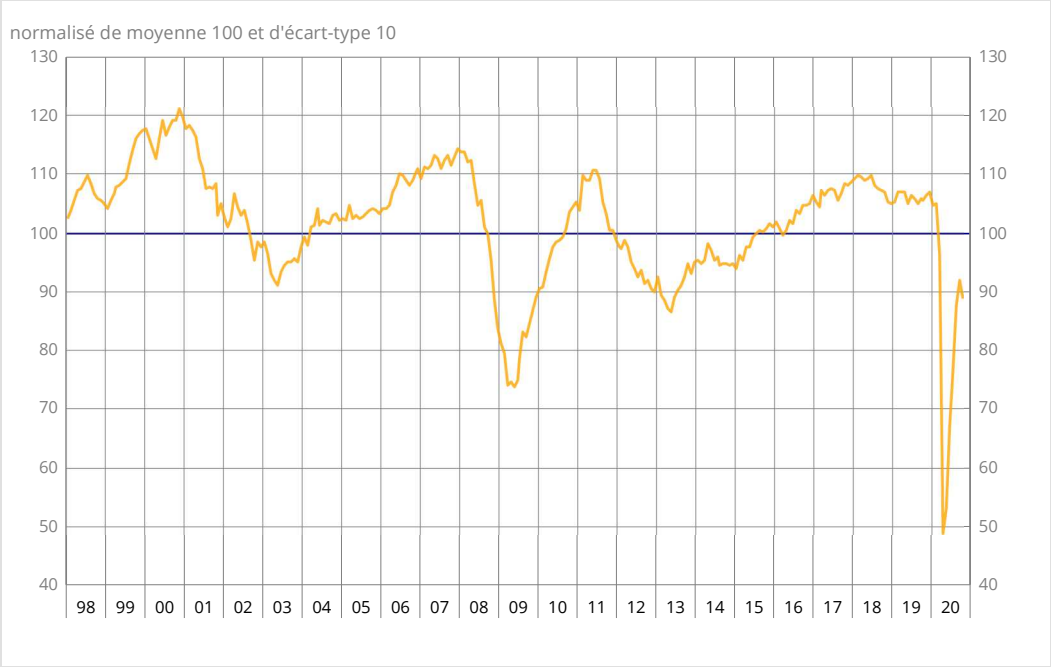

Source : Insee

Révisions

Le climat sectoriel des affaires dans l'industrie de septembre 2020 est révisé à la baisse de deux points, celui dans les services est abaissé d'un point. Le climat de l'emploi en France en septembre 2020 est également revu à la baisse d'un point. Ces révisions s'expliquent principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises.

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros), et le bâtiment. Il est construit à partir de 26 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Concernant spécifiquement l'industrie du bâtiment, tous les soldes d'opinion résultant de l'enquête sont publiés dans le numéro d'Informations Rapides dédié à ce secteur et dans les séries complémentaires mises en ligne. En revanche, il est apparu pendant la crise sanitaire que l'indicateur synthétique calculé habituellement à partir de certains de ces soldes d'opinion tendait à lisser les fluctuations de l'activité mesurée dans le bâtiment. C'est pourquoi une refonte de cet indicateur synthétique est actuellement à l'étude dans ce secteur, pour si possible améliorer ses qualités prédictives. L'indicateur de climat France continue quant à lui de prendre en compte tous les secteurs étudiés, y compris l'industrie du bâtiment ; sa méthodologie est inchangée.

Les réponses aux enquêtes de conjoncture d'octobre ont été collectées entre le 28 septembre et le 19 octobre 2020.

Enfin, depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules entreprises répondantes.

Prochaine publication : le 24 novembre 2020 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr

Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475